



Devoirs Faits Janvier à Avril 2022

publié le 07/02/2022

Devoirs faits est un dispositif d'aide aux devoirs ouvert à tous les élèves en étude sur les plages horaires proposées et sur inscription préalable.

Devoirs faits existe aussi entre 12h30 et 13h25 en salle de permanence sans inscription préalable.

Cordialement.

Document joint

 [autorisation_parentale_de_participation_a_devoirs_faits_janvier_avril_2022](#) (PDF de 57.7 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.